



## Travail du Conseil de Développement du Val d'Ille-Aubigné sur 3 aspects du « vivre ensemble » :

- la vitalité des centres-bourgs
- la vie associative
- les agricultures

Adopté en séance plénière du 11 février 2020

**Conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné**

1 rue du bruant jaune

35250 Andouillé-neuville

[conseil-developpement@valdille-aubigne.fr](mailto:conseil-developpement@valdille-aubigne.fr)

## PRÉAMBULE

Le CODEV a créé trois groupes de travail pour approfondir ce qui fait CITOYENNETÉ sur notre territoire. Notre intention est d'observer comment sont perçus les dynamismes et les freins dans les échanges intergénérationnels, dans les vécus d'une qualité de vie, dans la prise en compte des initiatives des habitants et de leurs représentants élus.

Nous étudions trois aspects du développement local, trois aspects de ce qui nous fait vivre ENSEMBLE :

1. Comment la vitalité des centres-bourgs s'alimente de l'activité commerciale, comment imaginer des lieux d'animation où se mélangent diverses formes d'échanges entre habitants ?
2. Comment le tissu associatif irrigue la vie socioculturelle territoriale, comment l'apport du bénévolat est suffisamment reconnu et valorisé ?
3. Comment les modes d'agriculture peuvent co-exister, comment la question de l'Alimentation est fédératrice, comment les consommateurs et les producteurs investissent la vente directe et les circuits courts ?

Les documents de synthèse que nous vous présentons ne sont que des étapes de travail non finalisées.

## **Groupe de travail «VITALITE DES CENTRES- BOURGS »**

Créé lors de la plénière du 22 novembre 2018 et suite à la fermeture de la Poste de La Mézière, le GT Vitalité des centres-bourgs a vocation à réfléchir sur les conditions de maintien de dynamiques favorisant le lien social dans les bourgs.

### **1. Hypothèses de départ et éléments saillants**

#### **1.1 Contexte**

On ne peut plus imaginer maintenir plusieurs commerces dans tous les bourgs. Est-ce la seule voie de dynamisation des centres-bourgs ?

Les travaux sur cette question (celui mené par exemple par le Conseil de développement du pays de Brocéliande) mettent en évidence des leviers et la pertinence d'une approche multifactorielle pour soutenir la sauvegarde de centres bourgs vivants :

Ainsi, de nombreux facteurs interviennent dans le dynamisme des bourgs :

- le rôle des commerces... mais pas que !
- la volonté politique des élus... mais pas que !
- le rôle des habitants et des associations
- la mobilité
- la taille et localisation de la ville/du village
- la mixité de la population
- l'histoire de la commune, etc...

La question des commerces constitue un aspect qui a suscité beaucoup d'échanges au sein du groupe de travail. L'ambivalence et les paradoxes des citoyens-consommateurs aboutissent à une impasse en la matière : dans le discours, chacun se dit favorable au maintien de commerces de proximité mais force est de constater les comportements des consommateurs qui favorisent les hypermarchés aux dépens des petits commerces qui souffrent de leur manque de rentabilité. De même, « l'effet commerçant » est largement souligné mais nécessite que les conditions soient favorables pour attirer les « bons » commerçants.

Aujourd'hui, on constate peu de candidats à la reprise des commerces.

#### **1.2 Enjeux identifiés et partagés**

- Développer le sentiment d'appartenance à la commune
- Permettre à tous les habitants de rester sur la commune par le maintien de l'accès aux services et aux commerces (à mettre en regard avec le schéma de déplacement)
- Susciter la rencontre, le lien social

#### **1.3 Leviers repérés**

Engagement des élus et des collectivités pour soutenir le commerce existant et permettre son maintien :

- Conseil et appui au développement auprès des commerçants
- Communication, valorisation du réseau de commerces de proximité sur la Communauté de communes
- Engagement des citoyens et des associations locales à privilégier le commerce local
- S'assurer des conditions favorables à la fréquentation (stationnement, horaires...)
- Observer et s'appuyer sur les habitudes des habitants
- Faire émerger les initiatives du territoire pour répondre véritablement aux besoins et favoriser la fréquentation des commerces (ex : épicerie à Mézières-sur-Couesnon, Un café des possibles à Guipel)

#### **1.4 Expériences inspirantes :**

- Des commerces qui hébergent ou sont couplés à des services publics, ce qui permet de soutenir l'activité/ le chiffre d'affaires du commerçant (ex : agence postale). Cela peut aller jusqu'à la mise en place de Maison de services au public qui sont portées par des associations ou des collectivités et bénéficient d'un soutien financier de l'État  
cf. <https://www.maisondeservicesaupublic.fr/>
- L'itinérance, des services ou des commerces, peut être une modalité alternative
- Les marchés concilient une présence de commerçants et un moment de lien social, de rencontre (ex : St Sulpice la Forêt dont le café associatif Le Guibra distribue également un boulanger local)

#### **1.5 Retour sur les rencontres avec les commerçants de proximité :**

Pour alimenter nos réflexions sur la manière de soutenir l'existant (puisque'il est vain d'imaginer le retour de tous les commerces d'antan), nous avons rencontré 4 commerces équivalents : des bars dans des petites communes qui restent parfois le dernier commerce (ou presque).

En annexe, un relevé synthétique du contenu des échanges.

Il en ressort que chaque situation est singulière mais la nécessité pour le commerçant d'être (et de se sentir) soutenu et accompagné s'exprime à chaque fois.

En parallèle, une enquête a été proposée aux membres du CODEV pour chaque commune et autour des 4 questions suivantes :

- le nombre et le type de commerces
- les aménagements prévus ou en cours
- les exemples de projets qui ont abouti et qui fonctionnent
- si des choix politiques ont été faits, par qui sont-ils portés ?

Cependant, le faible nombre de retours ne nous permettent pas d'exploiter les réponses.

C'est à ce stade que nous sollicitons les élus de la Communauté de communes afin de connaître la position politique de la collectivité sur cette question des dynamiques en centres-bourgs, notamment sur les points suivants :

- Quel devenir des locaux intercommunaux ? (cession...)
- Quel devenir des locaux vacants de la Communauté de communes, notamment les locaux au-dessus des commerces (exemple Aubigné) ?
- Quelle vision stratégique pour les petites communes et le soutien au dernier commerce ?
- Quels moyens humains et financiers pour cette politique ?
- Situation de l'association de St Gondran et des locaux du café.
- Quelle réponse face aux difficultés et insatisfactions exprimées par les commerçants exploitant un local loué par la Communauté de communes ? (St Germain, Aubigné).

## **Groupe de travail « VIE ASSOCIATIVE »**

### **1 LES ENJEUX QUI NOUS INTERROGENT**

#### **1.1 La vie associative, élément de vitalité des centres bourgs**

Qu'est ce qui nous rassemble, où est-ce que nous nous côtoyons, nous nous rencontrons ?

Quels sont nos besoins pour accompagner la vie familiale, la vie intergénérationnelle ou les réseaux privés de voisinage ?

La vie associative construit du lien social entre les habitants, c'est à dire la diversité et la proximité dans les communes.

Elle construit la cohésion sociale par la participation à des actions collectives donc citoyennes.

Engagée sur un territoire vécu concret, quel est le principe de subsidiarité à appliquer, quel est le niveau de compétence le plus proche pour la vie associative : le plus petit niveau d'initiative locale et de responsabilité de la commune et/ou la mutualisation communautaire, induisant la mobilité ?

#### **1.2 La vie associative, élément du développement culturel**

La culture se définit comme une émancipation : la capacité à mieux exercer « son métier de vivre », la curiosité de l'autre, les émotions partagées.

Pour traiter du sport, de la culture, de l'éducation populaire, la Loi NOTRe 2015 fait référence à la Déclaration Universelle 2001 de l'Unesco sur la Diversité Culturelle, qui nécessite la mise en œuvre effective des DROITS CULTURELS.

La « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie. L' « identité culturelle » est l'ensemble des références culturelles par lequel une personne se définit, se constitue et entend être reconnue dans sa dignité. La « communauté culturelle » entend un groupe de personnes qui partagent des références constitutives d'une identité culturelle, qu'elles entendent préserver et développer<sup>1</sup>.

Les droits culturels comprennent le respect des modes d'expression, le droit à l'éducation, le droit à l'information libre et pluraliste et à la liberté d'expression, l'accès aux patrimoines, à la vie culturelle, le droit d'exercer ses propres pratiques culturelles, le droit de participer à la coopération et au développement culturel.

La vie associative permet de se co-responsabiliser, de faire rayonner l'expression et la singularité de chacun au profit du collectif, de prendre et donner sa part. Elle entraîne les apprentissages à communiquer, dialoguer, débattre, délibérer et coopérer. Pas de petites ou de grandes actions, quand elles sont mutualisées, elles créent une culture conséquente.

Le schéma culturel 2019 de VIA répond à une politique culturelle « normée » de programmation et diffusion culturelle, d'aide à la création artistique, de conventions avec les écoles de musique, le réseau des bibliothèques, la galerie d'exposition.

Comment aussi donner de la valeur aux médiations des associations qui font vivre au quotidien la diversité culturelle, « qui exprime l'humanité et les significations données à l'existence et à son développement »<sup>2</sup> ?

<sup>1</sup> Les droits culturels, Déclaration de Fribourg, 2007

<sup>2</sup> ibid

## 2 DIAGNOSTIC 2019 - 2020

Donner une visibilité aux modes de s'associer. Un angle de vue/ un aspect particulier pour témoigner de la manière de vivre sa commune.

Comprendre comment des citoyens s'auto-organisent collectivement, et améliorent les expressions des besoins des habitants.

### 2.1 Questionnements à approfondir

Comment une association repère les besoins concrets de la population en éducation, culture et loisirs, cadre de vie, solidarité, mobilité, (emploi, logement) Qui sont les utilisateurs ?

Comment elle y répond, comment elle construit l'offre proposée ?

Relations salariés /bénévolat, renouvellement des bénévoles

Etudes des financements : autofinancement par les adhérents / subventions ou conventions

Comment est-elle reconnue ? Dans quels réseaux, avec quel rayonnement ? Quelles mutualisations ?

### 2.2 Entretiens à réaliser - Recueils de témoignages

Reconnaissance de l'engagement des associations et de leur importance sur le territoire

De quoi sont-elles riches /en propositions ? De quoi sont-elles pauvres/ en difficultés ?

25 entretiens à réaliser avec une association, au moins dans chaque commune

5 multiactivités, 9 médiation culturelle, 5 médiation environnementale, 6 sport

## 3 Guide d'entretien (QQOQCCP Quoi, qui, où, quand, comment, combien, pourquoi)

**« Nous voulons recueillir VOTRE TEMOIGNAGE sur la vie de votre association, sur votre participation à la vie de votre commune »**

QUOI : Quelle est l'objet de l'association ? Etes-vous agréé ? Votre association propose quelles activités ?  
Quelles sont les activités qui vous donnent de l'énergie (visualisez ce que vous avez fait récemment)

QUI : Votre nombre de participants / adhérents/ utilisateurs /présents aux animations  
Qui est bénévole ? Y a-t-il des salariés, qui les gère ?  
Qui administre l'association, comment renouvelez-vous les bénévoles ?  
Quels sont vos partenaires ou votre réseau ?  
Votre identité d'association : qu'est ce qui vous singularise dans votre commune ?

OÙ : Dans quels locaux ?  
Quel est votre territoire d'intervention, votre rayonnement ?

QUAND : Quant a été créée l'association ? Quant a eu lieu des changements de statuts ?  
Quant ont lieu les activités, à quelle fréquence ?  
Quant ont lieu les évènements, à quelle fréquence ?

COMMENT : Sont choisis les activités et/ou les animations, les évènements : quels sont les objectifs ?  
Est organisée la gestion de l'association, bureau collégial ou hiérarchique ?  
Comment travaillez-vous : en collectif, en équipe, dialogue, stimulation, coopération  
Quelles sont vos compétences logistiques (matériel, gestion des salariés) ?  
Quelles sont vos compétences pédagogiques ? Acquis par diplôme, expérience, formation ?  
Est ce que vous mutualisez avec d'autres associations ?

COMBIEN      Cout de l'adhésion, quels barèmes (familial ou personnel)?  
Quel autre autofinancement, (dons, prestations), quelles subventions ?  
Est-ce qu'il y a gratuité de certaines animations ?

#### POURQUOI LE FAIRE

Qu'est ce qui vous mobilise, quel sens donnez- vous à votre implication ?

Qu'est-ce qui vous réunit ?

Ce que vous aimez faire dans le cadre de votre bénévolat ? Qu'est ce qui vous fatigue, vous use ?

Quelles sont les contraintes qui vous pèsent ? Quelles sont les difficultés ?

Avez vous le sentiment d'être reconnu, d'être remercié, d'être gratifié ?

### 4 25 ENTRETIENS à réaliser

#### 5 Multi activités

Amicale Laïque	Melesse
Entente Sénonaise	Sens de Bretagne
Bien vivre	Montreuil sur Ille
Aces-Arlequin	Saint Aubin d'Aubigné
Association des Familles	Mouazé

#### 9 Médiation Culturelle

La Passerelle	Andouillé Neuville
Comité des fêtes	Aubigné
Nedelia	Gahard
Lancoat	Langouet
Art et Culture	Melesse
Croq la Zic	Montreuil Le Gast
Caféine	St Germain
St Gondran Anim	St Gondran
Culture de l'art	Vieux Vy

#### 5 Environnementale

CPN	Vignoc
Chlorophylle	St Médard
Transport-Mobilité	Melesse
Jardins familiaux	La Mézière
La Ragole	Guipel

#### 6 Sport

Le cochonnet moqueur	St Symphorien
Crêtes et vallées	St Aubin d'Aubigné
ASVHG foot	Vignoc /Guipel
Triathlon	Feins
Naga Team	La Mézière
Illet Basket Club	St Aubin/Montreuil sur Ille

-----

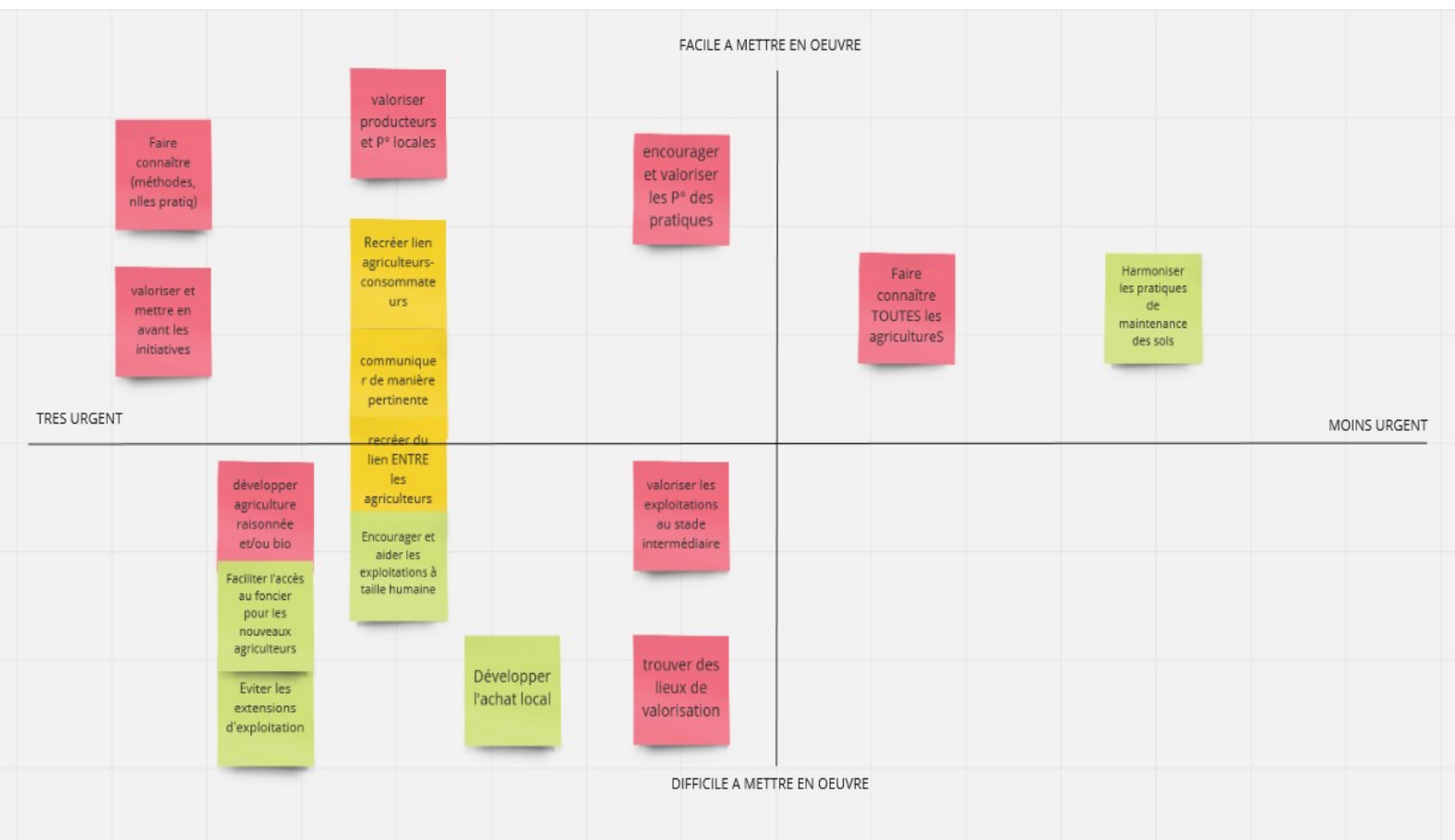
Pour mener les entretiens et travailler l'analyse de contenu de ces entretiens, les membres bénévoles du Groupe de Travail ont besoin d'aide. Travailler avec le Kerfad, association d'animation, de formations, d'analyse de pratiques et d'interventions autour de l'éducation populaire, de Saint-Germain-sur-Ille est une hypothèse proposée à la plénière du 23 janvier 2020.

## Groupe de travail « AGRICULTURES »

Ce groupe de travail a été constitué après que le groupe économie ait constaté que l'agriculture ne figurait pas dans les compétences du Val d'Ille-Aubigné.

Compte tenu du poids que l'agriculture représente sur notre territoire et des tensions que cette activité génèrent actuellement le CODEV a décidé de s'autosaisir de ce sujet et un groupe de travail s'est constitué en s'interrogeant entre autre sur :

- Quelles actions sur l'agriculture ont été réalisées par la CC depuis 2017 ?
- Quel plan pour l'utilisation des 300 000 € affichés dans le budget, équivalent à environ 60ha de terrain non bâti



### 1 CONSTAT DE LA SITUATION SUR LA CC

Les problématiques et les propositions classées selon leur urgence et la facilité à les mettre en œuvre.

Pour envisager de mettre en œuvre ces propositions d'actions, il faut tout d'abord bien identifier les acteurs pouvant être impliqués: Bassins Versants, Agriculteurs, CUMA, Constructeurs...

Sur le plan du matériel il faudrait aider au développement de partenariat avec constructeurs (ex : location, démonstration, etc.).



## 2 COMMUNICATION

### 2.1 Objectifs

- faire connaître que l'agriculture est plurielle (ne pas mettre le bio en opposition au reste)
- briser les images négatives des agriculteurs
- faire connaître les saisonnalités
- faire que l'ensemble des agricultures aient droit au chapitre
- trouver un vecteur de commercialisation pour les agriculteurs qui veulent faire des circuits courts sans vente à la ferme

### 2.2 Actions

- Mise en place d'une plateforme de communication (cf. semaine des possibles à Rennes)
- Dans le magazine communautaire :  
Sur 1 année, faire le feuillet de la vie d'agriculteurs (laitier, éleveur, maraicher, bio et pas)  
Mettre « en scène » l'exploitation et permettre la possibilité de poser des questions en ligne ;
- Animations récurrentes  
Présence aux comices agricoles, foires, fête de la moisson, etc.  
exemples : jeu des graines de Joël, comice de St Sulpice la Forêt : agri-citoyen (interroger la mairie)
- Vulgarisation : faire connaître les comices  
1 seul comice sur le territoire, accompagner et valoriser la fête de la moisson
- Manifestation + îlots des visites de ferme (à compléter par Cécile)
- Exposition sur les agricultures dans les communes, itinérante dans les mairies, écoles, bibliothèques
- Démonstration des techniques (besoin de machines)
- Bassins versants :  
Ouvrir et soutenir l'action des Bassins Versants à d'autres thèmes : le désherbage mécanique, les semi, la culture du maïs sous couvert

## 3 ACTIONS DU VAL D'ILLE AUBIGNE SUR LE FONCIER AGRICOLE

Aujourd'hui, 150 fermes sont disponibles à la reprise en Ille et Vilaine notre territoire est également concerné.

Associations, Chambre d'agriculture, département peuvent aider mais il reste des problèmes de moyens financiers et juridiques.

### 3.1 Idées d'actions

- création d'une société de portage SAFER-CCVIA
- louer une terre à un agriculteur avec une possibilité d'achat
- accompagnement spécial par la CC pour les agriculteurs voulant tester de nouvelles pratiques en complément du CEPP
- aide à l'investissement

- possibilité d'utilisation des zones humides pour agriculture sans pesticide
- prise en charge des MAEC par la CC (désinvestissement de l'Europe)
- aide financière aux animations qui vont dans le sens des agricultures + vulgarisation

#### **4 RENCONTRE AVEC JEAN LE GALL VICE-PRESIDENT EN CHARGE DE L'AGRICULTURE**

Suite à la rencontre du 19 septembre avec Jean le Gall, Arnaud Daligault, président d'Agrobio 35 et Chrystelle Ménard, agent de la CC en charge de l'agriculture, et la présentation du Plan Bio Territorial, il est proposé au Codev d'être partenaire et acteur du PBT.

##### **4.1 Idées pour faire connaître les agricultures :**

###### Comices

- Ouvrir plus les comices aux agricultures « alternatives » (pas uniquement bio).
- Aider à développer le partenariat avec Agrobio 35 et vers le PBT pour cela se rapprocher des présidents des comices agricoles des cantons du territoire (JY Honoré à Feins, cf. article OF pour Melesse).
- Rencontrer l'adjoint à l'agriculture de St Sulpice la Forêt (Comice de sept2019 ouvert à tous) et les
- PLA réunion tous les 2 mois : refaire venir les bio
- Faire un dossier dans le magazine sur le plan bio territorial (vu avec le service, prévu selon l'avancée du projet)
- Proposer des expositions dans les écoles, les mairies, les bibliothèques sur l'agriculture : exposition ferme ou bassin versant.

## ANNEXES

### A) SYNTHÈSE ENTRETIENS COMMERCANTS

	Montreuil le gast (20 juin 2019)	Feins (4 juillet 2019)	St Germain sur Ille (10 septembre 2019)	Aubigné 19 décembre 2019
<b>Situation du commerçant</b>	4 ans- 1 patron+ 1 employé TP 8h-20h sur 5 jours+ dimanche matin  A vendu en septembre 2019	16 ans – patronne + aidée par son mari 8h-20h sur 5 jours+ dimanche matin	14 mois- couple  Souhaite partir dès que possible	+10 ans- seule ? 65h d'ouverture  Souhaite vendre le fonds de commerce
<b>Situation des locaux</b>	Propriétaire privé Accès WC PMR coûteux	Propriétaire occupant ? Aide Pass'réno pour réhabiliter les locaux sous condition de créer une nouvelle activité en plus	Propriétaire : CCVIA Arrivée suite appel à candidature, travaux prévus non réalisés (ou tardivement). 29000 € investis sur fds propres Logement prévu mais pas habitable en l'état	Propriétaire : CCVIA 560€ de loyer (RDC) 1 <sup>er</sup> étage vacant
<b>Activités</b>	Bar, tabac, ouest France, Relais poste A arrêté le dépôt de pain et la carte de bus car pas assez rentable Refuse le multi-activité	Bar, tabac, cigarettes électroniques(en développement), jeux, point bleu CMB, dépôt de pain, Projet snack (Cf Pass'réno) Lien fort avec les associations locales, ancrage très important	Bar, tabac, restaurant	Bar, tabac, dépôt de pain, épicerie, tickets de pêche, Ouest France + temps de jeux ... camion pizza qui génère du passage
<b>Clientèle</b>	Clientèle décevante	Clientèle locale + tourisme	Clientèle ouvriers (restaurant). Peu de locaux	Clientèle locale + passagère vers Rennes
<b>Constats</b>	Amertume+++Le métier n'est pas reconnu. Le commerce n'est pas rémunérateur au vu des heures réalisées	Est prête à multiplier les services pour rendre son commerce attractif et rendre service à la population. Soutenue par la CCVIA, la	Amertume +++ En conflit avec la CCVIA Sentiment de promesses non tenues Dysfonctionnements : Stores	Lieu de rencontre intergénérationnel

		commune et le syndicat des buralistes	bann, fourneau, hotte ...	
<b>Difficultés</b>	Travaux de réhabilitation PMR couteux Pas de soutien de la commune et de la CCVIA	Vie consacrée à son travail-époux salarié et qui donne un coup de main indispensable. Vie de famille possible car logement attenant	Projet grillades au feu de bois abandonné car cheminée non-conforme Pas de soutien de la commune et de CCVIA Liens avec les assos compliqués car considère le bar comme un espace public	Litige avec la CCVIA (porte d'entrée défaillante) Nombre d'interlocuteurs à la CCVIA
<b>Attentes</b>	Engagement des assos, des collectivités et des habitants pour faire fonctionner les commerces		Considération, respect des travaux prévus/ annoncés, soutien au long cours	Un meilleur accompagnement et un suivi avec le ou les chargés d'infrastructures de la CCVIA. Adaptation du loyer à l'activité, suivi du bail...

## B) ETAT DES LIEUX 2019 sur le maillage associatif dans les 19 communes VIA

Réalisé à partir des sites de chaque commune, des pages locales d'Ouest-France, du fichier OCAVI (Office Communautaire des Associations du Val D'Ille-Aubigné)

La CC-VIA offre **452 lieux d'animation** qui assurent les rencontres réelles des habitants, que ce soit dans les médiations culturelle, sociale, environnementale, les pratiques sportives, l'éducation collective des enfants.

Pour une population de 36 976 habitants, c'est un ratio de 1 association pour 81,80 habitants. <sup>3</sup>

L'animation est assurée par 409 associations, 35 structures publiques, 4 structures commerciales. 421 sont communales, 27 ont un impact communautaire.

**Huit catégories de s'associer sont identiques** pour structurer la vie de chaque commune :

- les 25 associations de **parents d'élèves** participent à l'éducation socioculturelle des écoles en les soutenant financièrement
- les 25 accueils de la **petite enfance** participent à la garde des petits
- les 25 **accueils collectifs** des enfants et des jeunes font une offre éducative
- les 20 clubs des **ainés** permettent de se rencontrer chaque semaine
- les 18 associations de **chasse** entretiennent le territoire communal
- les 18 **bibliothèques** sont le premier équipement culturel de proximité intergénérationnel
- les 16 unions d'**anciens combattants** assurent la transmission mémorielle
- les 15 équipements de **football**

**9 associations « historiques » de multi-activités** disent aussi une manière de s'associer dans leur dénomination :

Bien Vivre	à Montreuil sur Ille
Association des Familles	à Mouazé
Club Arlequin - Association Culturelle, Educative, Sportive	à St Aubin
Entente sénonaise	à Sens de bretagne
Amicale laïque	à Melesse
Association Jeanne d'Arc	à Melesse
Foyer d'Education Populaire	à St Germain
Foyer d'Education Populaire	à Montreuil Le Gast
Amicale Laïque	à St Médard

<sup>3</sup> Pour mémoire le ratio de l'Ille et Vilaine est de 1 association pour 44,8 habitants (24 000 assoc. pour 1,076 million habitants), et le ratio de Rennes est de 1 association pour 38 habitants (5600 assoc. pour 215 366 habitants). Ces chiffres englobent tous types d'associations y compris enseignement et formation, économie.

## c) Classement des 484 activités proposées par les 452 associations et structures publiques ou commerciales dans 5 THEMATIQUES

**188 activités** en MEDIATION CULTURELLE classées dans 15 pratiques :

Animation culturelle : 33	Lecture : 23	Musique : 19	Théâtre : 16
Bien-être : 16	Comité des fêtes : 14	Loisirs créatifs : 14	Danse : 13
Jumelage : 10	Patrimoine : 9	Jeux de société : 8	Arts plastiques : 6
Café citoyen : 4	Arts culinaires : 3	Club informatique : 2	

**88 activités** en ANIMATION SPORTIVE qui offre 35 pratiques différentes.

**80 activités** en MEDIATION SOCIALE répertoriées dans 3 rubriques :

Solidarités : 44      Aînés : 20      Anciens combattants : 16

**75 activités** en PRATIQUES EDUCATIVES répertoriées dans 4 rubriques :

Accueil petite enfance : 25	Association de parents d'élève : 25
Accueil collectif des enfants : 14	Accueil collectif des jeunes : 11

**53 activités** en MEDIATION ENVIRONNEMENTALE classées dans 3 pratiques :

Environnement : 25      Chasse : 18      Consom'acteurs : 10